

Soutien Psychologique

Au sein de l'UMJ, une psychologue se tient à votre disposition. N'hésitez pas à la contacter.

Elle pourra de manière **gratuite et confidentielle** :

- Vous aider à parler de ce que vous ressentez et à exprimer votre souffrance.
- Vous informer.
- Vous soutenir.
- Vous orienter vers les différents professionnels, suivant vos besoins et vos attentes.

A Boulogne-sur-Mer :

lundi mercredi et jeudi

- à l'Hôpital de Boulogne-sur-Mer, service UMJ (Centre de consultations - rez de chaussée) Allée Jacques Monod, 62200 Boulogne-sur-Mer.

Sur Calais :

une permanence est assurée les mardis et vendredis à l'Hôpital de Calais - Pôle Santé du Virval (au niveau des urgences)

Boulevard des justes, 62107 Calais.

Horaires d'ouverture de l'UMJ

Tous les jours de 8h-12h à 14h-17h30

Contact : 03 21 99 82 27

Communication - janvier 2020-IPNS

Unité Médico-Judiciaire

UMJ

S'EXPRIMER
SOUFFRANCE
ECOUTE
AIDE
BESOIN
SOUTIEN

Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
Unité Médico Judiciaire
Centre de consultations (rez de chaussée)
Allée Jacques Monod
62321 Boulogne-sur-Mer cédex
03 21 99 82 27



Qu'est ce que l'Unité Médico-Judiciaire ?

L'unité Médico-Judiciaire est un lieu où le médical collabore avec l'autorité judiciaire, c'est à dire réalise des actes médicaux à la demande de la police ou de la justice. Ces actes sont essentiellement :

- des constats de coups et blessures, agressions sexuelles ou mauvais traitements à enfants,
- examens médicaux de personnes en garde à vue.

Dans quel cas consulter ?

Vous avez été victime d'un ou plusieurs évènements difficiles :

- violences volontaires,
- violences conjugales,
- viols,
- agressions sexuelles,
- vol avec violence,
- accidents de la circulation...

Vous venez de déposer plainte auprès des services de police ou de gendarmerie et / ou une procédure judiciaire est entamée.

Vous serez contacté(e) par l'Unité Médico-Judiciaire pour constater vos blessures.

Vos ressentis

Pendant l'évènement

Vous avez pu ressentir :

- de la peur,
- de l'impuissance,
- de la honte,
- de la culpabilité,
- ou aucune réaction émotionnelle...

Depuis l'évènement

- Vous avez des pensées, des images, des perceptions de l'évènement qui se répètent.
- Le sentiment de revivre l'évènement.
- Des difficultés pour vous endormir, un sommeil interrompu, des cauchemars.
- Un sentiment d'insécurité, la peur de sortir, la peur des autres.
- Vous évitez certaines situations, vous évitez d'en parler.
- Le sentiment d'avoir perdu l'énergie ou l'intérêt pour certaines activités.
- Vous avez des difficultés pour vous concentrer.
- Vous vous sentez agité, irritable.
- Vous êtes attentif(ve) à tout ce qui vous entoure, vous êtes sur vos gardes.
- Vous vous sentez triste.
- Vous vous sentez différent(e) par rapport à avant.